



DOSSIER DE PRESSE

4 novembre 2011

Inauguration des aménagements d'accessibilité
de la gare de Sélestat



Contacts presse :

RFF : Sandrine QUINTILIANI / Tél : 03.88.23.30.87 / sandrine.quintiliani@rff.fr

Région Alsace : Gaëlle TORTIL / Tél : 03 88 15 64 89 / gaelle.tortil@region-alsace.eu

Communiqué de Presse

Le 4 novembre 2011, les nouveaux aménagements d'accessibilité de la gare de Sélestat ont été inaugurés par **Pierre-Etienne Bisch**, Préfet de la région Alsace et Préfet du Bas-Rhin, **Antoine Herth**, Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace et Président de la Commission Transports et Grands Equipements et **Philippe Laumin**, Directeur régional de Réseau Ferré de France.

Les aménagements, réalisés pour permettre un meilleur accès aux quais par tous les voyageurs, ont consisté à **créer 5 ascenseurs, à rehausser 2 quais et à les équiper de bandes d'éveil à la vigilance.**

Ils ont été réalisés dans le cadre du Schéma Directeur Régional de mise en Accessibilité (SDRA) de la Région Alsace, dont la mise en œuvre est réalisée conformément au calendrier qu'il prévoit. Ce sont ainsi plusieurs gares dont les travaux de mise en accessibilité sont engagés chaque année.

D'un coût de 3,6 millions d'euros, ils ont été financés par la Région Alsace (51,3 %), RFF (22,1 %), l'Etat (6,3 %), et l'Union Européenne (20,3 %) au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Une deuxième phase de travaux programmée à l'horizon 2014-2015 permettra de rehausser les quais 1 à 3 et de les équiper de bandes d'éveil à la vigilance.

La gare de Sélestat

La gare de Sélestat est située sur la ligne Strasbourg-Mulhouse-Bâle qui constitue l'armature du réseau ferré alsacien et un axe français majeur pour le déplacement des personnes et le transport de marchandises.

Actuellement 121 trains desservent la gare de Sélestat chaque jour de semaine ce qui correspond à une fréquentation quotidienne de plus de 6 500 voyageurs par jour (montées et descentes, tous trains confondus, comptages 2009) dont 60% d'abonnés-travail, 20% domicile-études et 20% d'occasionnels.

La gare de Sélestat et ses abords avaient déjà fait l'objet d'importants aménagements inaugurés en 2005 pour un montant de 13,824 M€ HT : rénovation du bâtiment de la gare et des espaces d'accueil, création d'une voie centrale et d'un quai supplémentaire, prolongation du passage souterrain à l'Ouest, création d'un nouveau parking à l'Ouest de 280 places intégrant également un abri vélo sécurisé de 18 places. La poursuite de l'aménagement du secteur de la gare est en cours d'étude et concerne notamment l'aménagement des espaces publics devant la gare et la restructuration de la gare routière.

Contacts presse :

RFF : Sandrine QUINTILIANI / Tél : 03.88.23.30.87 / sandrine.quintiliani@rff.fr

Région Alsace : Gaëlle TORTIL / Tél : 03 88 15 64 89 / gaelle.tortil@region-alsace.eu

La mise en accessibilité de la gare de Sélestat

Les aménagements de mise en accessibilité de la gare de Sélestat réalisés par Réseau Ferré de France ont été mis en service à l'automne 2011.

Ils améliorent l'accessibilité aux différents quais des personnes en situation de mobilité réduite par la mise en service de 5 ascenseurs (1), le rehaussement de 2 quais et la pose de bandes d'éveil à la vigilance (2).

L'ensemble de ces travaux a été permis par l'engagement de plusieurs partenaires (3)

1 – Cinq nouveaux ascenseurs pour un meilleur accès aux quais

L'accès aux quais est assuré par un passage souterrain qui date de l'époque de la construction de la ligne, au début du XXème siècle. En 2005, l'ouvrage s'est vu prolongé, côté ouest, jusqu'au parking nouvellement créé.

Cet ouvrage permet ainsi non seulement de desservir les 5 quais de la gare de Sélestat mais assure également la liaison entre le centre-ville et les quartiers ouest. Réalisé en pierre de grès des Vosges pour sa partie originelle et en béton armé pour les parties neuves, ce passage souterrain présente ainsi une longueur totale de 87 mètres et offre une ouverture de 5 mètres.



La mise en service de cinq nouveaux ascenseurs permet désormais aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) un accès en toute autonomie à chacun des 5 quais de la gare via le passage souterrain.

Les ascenseurs installés répondent à la norme EN 81-70 (exigences minimales pour l'accès indépendant et sécurisé et l'utilisation par les personnes, y compris celles présentant un handicap).

2 – Deux quais aménagés pour faciliter l'accès au train

Les quais 4 et 5 ont été rehaussés à une hauteur de 55 cm par rapport à la voie afin d'être à la même hauteur que le plancher des trains.

Ils ont été, par ailleurs, équipés de bandes d'éveil à la vigilance permettant aux personnes malvoyantes et aveugles de mieux appréhender la limite entre quai et voie.

Les quais 1,2 et 3 bénéficieront des mêmes aménagements à l'horizon 2014-2015.



Contacts presse :

RFF : Sandrine QUINTILIANI / Tél : 03.88.23.30.87 / sandrine.quintiliani@rff.fr

Région Alsace : Gaëlle TORTIL / Tél : 03 88 15 64 89 / gaelle.tortil@region-alsace.eu

3 – Les acteurs de cette opération

Les financeurs de cette opération, d'un coût de 3,6 millions d'euros, sont la Région Alsace (51,3 %), RFF (22,1 %), l'Etat (6,3 %), et l'Union Européenne (20,3 %) au titre du fonds européen de développement régional (FEDER).

Réseau Ferré de France a assuré la maîtrise d'ouvrage de ces travaux et en a confié la maîtrise d'œuvre à la SNCF.

Les travaux ont été réalisés par les entreprises ZWICKERT en tant qu'entreprise générale et MARTIN pour les travaux d'électricité.

Contacts presse :

RFF : Sandrine QUINTILIANI / Tél : 03.88.23.30.87 / sandrine.quintiliani@rff.fr

Région Alsace : Gaëlle TORTIL / Tél : 03 88 15 64 89 / gaelle.tortil@region-alsace.eu

Avec le Schéma Directeur Régional d'Accessibilité, la Région investit pour l'accès des personnes à mobilité réduite

Les travaux de mise en accessibilité de la gare de Sélestat ont été réalisés dans le cadre du Schéma Directeur Régional de mise en Accessibilité (SDRA) de la Région Alsace.

Conformément à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes à mobilité réduite, **la Région Alsace s'est engagée de manière volontariste** à travers l'adoption de son schéma directeur d'accessibilité le 18 décembre 2008, à rendre accessible les gares pour l'ensemble des usagers et à saisir toutes les opportunités pour adapter les matériels roulants et les infrastructures ferroviaires.



En tant qu'autorité organisatrice des transports régionaux de voyageurs, la Région travaille activement à la mise en œuvre opérationnelle de l'accessibilité des gares, en concertation avec les différentes associations, la SNCF et RFF.

Ainsi, sur les 167 gares et haltes ferroviaires que compte le réseau TER Alsace, 38 points d'arrêt et notamment les plus fréquentés devront prioritairement être rendus accessibles pour les personnes à mobilité réduite d'ici 2015. Un tel programme de mise en accessibilité du réseau ferroviaire alsacien représente un investissement financier considérable de près de 30 millions d'euros, c'est à dire environ 4 millions d'euros par an à répartir entre la Région, la SNCF et RFF, avec le soutien ponctuel du FEDER.

Les gares et haltes ferroviaires de Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Saverne, Herrlisheim (67), Entzheim-Aéroport, Erstein, Benfeld, Mommenheim et les 11 stations du tram-train de Mulhouse – Vallée de la Thur sont d'ores et déjà accessibles. En 2011, s'y ajoutent les gares de Sélestat et Saint-Louis. En cours d'achèvement à Mulhouse, les travaux de mise en accessibilité vont prochainement commencer notamment à Bischwiller et Sultz-sous-Forêts.

Par ailleurs, le parc de matériel roulant est progressivement modernisé, par l'acquisition de nouveaux matériels, plus capacitaires et entièrement accessibles (rames AGC, tram-trains, Régiolis, etc.).

Contacts presse :

RFF : Sandrine QUINTILIANI / Tél : 03.88.23.30.87 / sandrine.quintiliani@rff.fr

Région Alsace : Gaëlle TORTIL / Tél : 03 88 15 64 89 / gaelle.tortil@region-alsace.eu